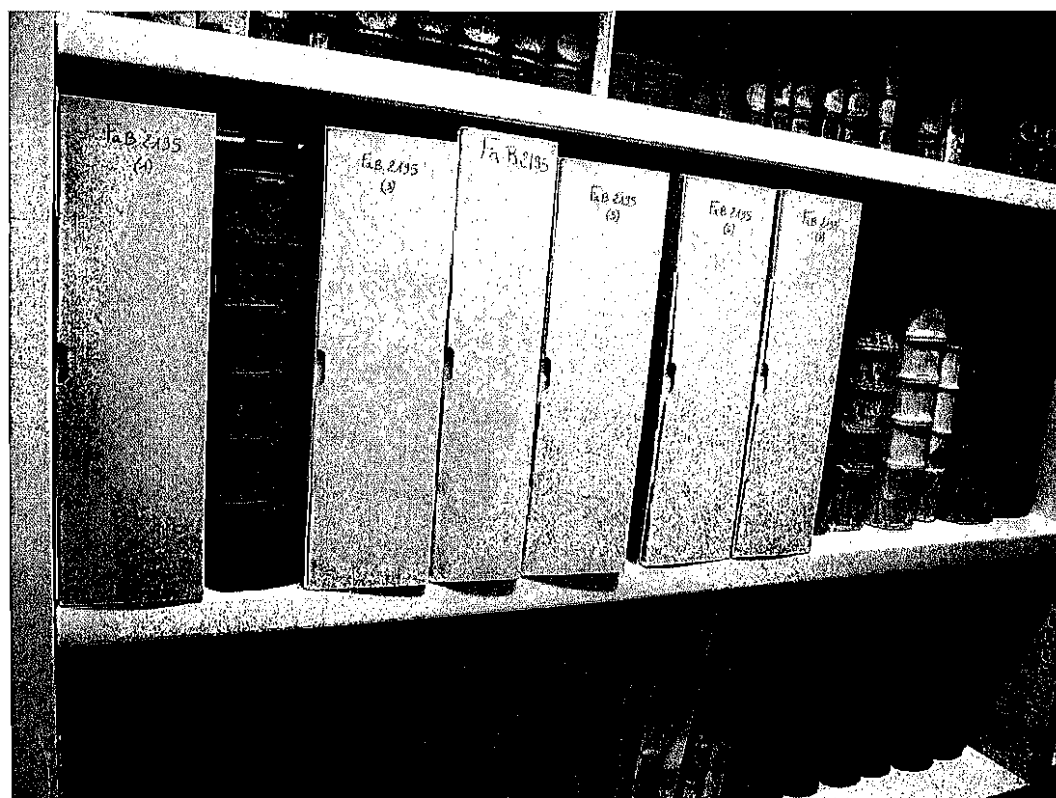


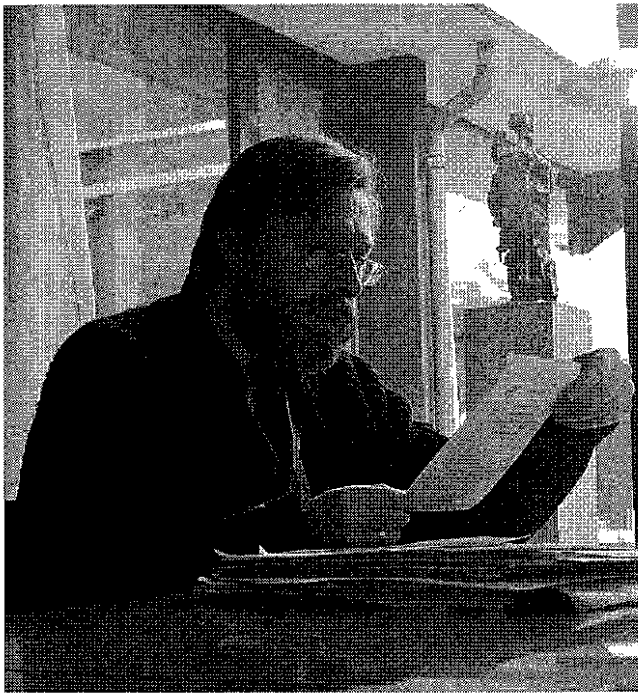


Bulletin de liaison de l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France

A.B.C.F.



**La conservation et la prévention
en matière de patrimoine écrit**



Notre prochain congrès approche. Il se tiendra à Toulouse, du 22 au 25 septembre 2009, sur le thème « Le Livre, les livres et l'œcuménisme ». Ce bulletin le prépare. Vous y trouverez donc le pré-programme (quasi définitif) et un dossier sur la conservation, par notre collègue madame Jocelyne Deschaux, du Bouclier bleu, association qui agit en faveur de la prévention et de la réponse aux situations d'urgence en matière de protection du patrimoine culturel mobilier et immobilier. Nous avons en effet souhaité que cet aspect soit présent lors de notre colloque et il nous a paru utile que vous en soyez déjà bien informé dès maintenant. Dans la même ligne,

étant donné le thème général du congrès, notre prochain bulletin contiendra une bibliographie détaillée de l'œcuménisme, ce qui, si besoin en était, nous rappellera que l'œcuménisme est une dimension constitutive de notre association.

Vous savez aussi, je l'ai souvent rappelé dans ces éditoriaux aussi bien que dans mes rapports aux assemblées générales, que, tout en ayant un peu réorienté notre bulletin pour qu'il puisse, par ses dossiers, devenir un véritable outil au service de notre métier dans les domaines qui sont les nôtres, notre conseil d'administration tient cependant à ce que les liens entre les membres ne se limitent pas à nos rencontres biennales. Ces liens passent aussi par des informations régulières sur nos activités respectives. C'est pourquoi vous trouverez aussi dans ce numéro divers éléments sur la vie de nos bibliothèques.

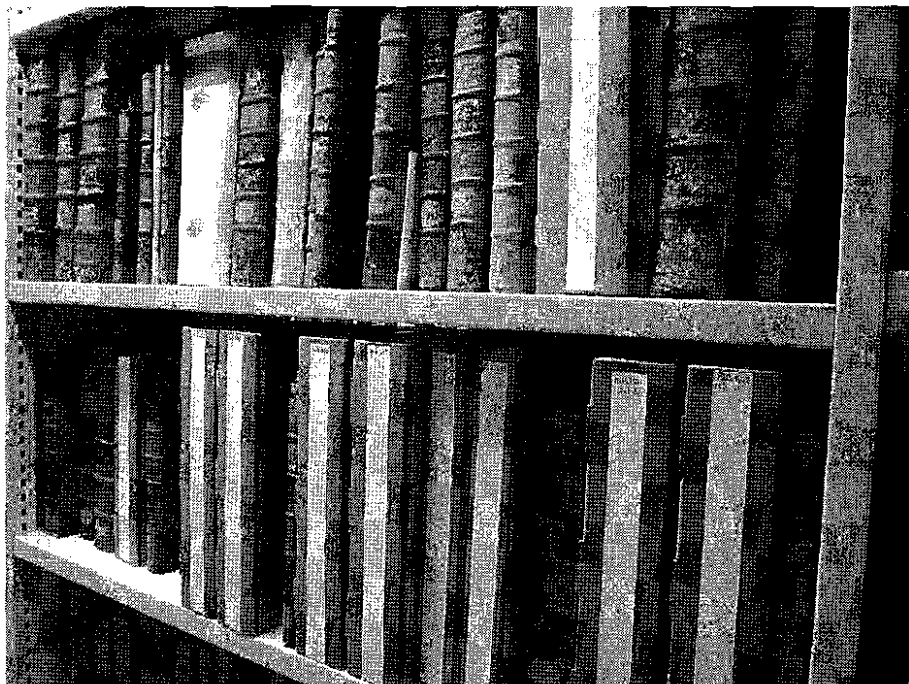
Tous ces « amuse-gueules » vous donneront, je l'espère, un avant-goût des plus appétissants de notre prochain congrès et vous incitera à venir y dévorer les plats de résistance que nous vous concoctons.

Jérôme ROUSSE-LACORDAIRE

LA CONSERVATION AU JOUR LE JOUR ET LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE PATRIMOINE ÉCRIT

Sous la direction de Jocelyne DESCHAUX

*Conservateur en charge du patrimoine écrit et de l'atelier de restauration ERASME
Bibliothèque municipale de Toulouse*



Patrimoine écrit : pour une conservation « au jour le jour »

La conservation préventive en matière de patrimoine écrit est véritablement un élément indispensable pour la protection de ces documents de type et de forme si différents dont nos établissements sont les héritiers et que nous avons pour mission de transmettre aux générations futures. Plus qu'une série d'actions successives, elle est un « état d'esprit », tant elle se doit, pour être efficace, avoir été réfléchie, organisée, planifiée.

La « conservation au jour le jour » est donc bien une réalité. C'est en travaillant de la sorte, de manière régulière, au fur et à mesure, qu'une politique de conservation aura le plus d'efficacité, et surtout pas en procédant à de grands coups (notamment de grands coups de restauration, sans améliorer

parallèlement par exemple les conditions climatiques, ou de conditionnement, ou de consultation ...)

On constate en effet que la conservation peut (et doit !) intervenir à tout moment dans la vie de la bibliothèque et être l'affaire de tous, à tous les niveaux de la hiérarchie :

- Au moment de l'**acquisition**, par exemple en évitant les envois postaux de documents anciens (les livres peuvent séjourner ainsi plusieurs jours à des conditions de conservation très mauvaises pour eux), en contrôlant l'ouvrage nouvellement arrivé du point de vue d'une éventuelle infestation micro-biologique (attention cependant à ne pas faire de désinfection sans être sûr



que les souches soient actives ; la désinfection n'a aucune action préventive !!!)

- Au moment de l'**entretien** des ouvrages bien sûr, et de la **mise en état de conservation** : mise en place d'un entretien régulier de l'ensemble des collections (dont le rythme sera fonction du personnel disponible pour cette tâche) : examen des ouvrages les uns après les autres, diagnostic de leur état de conservation, liste des options appropriées à chaque ouvrage en matière de conservation, choix de la solution (dépeussierage, cirage, pochette, boîte, stockage à plat...)
- Au moment **du catalogage**, pour établir un bref constat d'état de l'ouvrage et proposer là encore des options et mettre en oeuvre de la sorte une réelle politique de conservation.
- Au moment du **stockage**, pour mettre en place les conditions les plus proches possible des normes en vigueur (18 °, + ou - 1 degré et 50-55 %, + ou - 5 %), mais aussi au niveau des étagères de rangement (pas d'éléments présentant des aspérités qui seraient susceptibles d'érafler ou d'endommager les reliures, pas de stockage trop serré, pour un stockage par format prenant le mieux en compte les contraintes de chaque ouvrage, etc...), au niveau de la lumière dans les magasins (éviter les UV, réduire les infrarouges, limiter la lumière naturelle...), et bien sûr en mettant au maximum les ouvrages « à risques » en conditionnement approprié (boîtes, pochettes, chemises), pour éviter qu'ils ne se dégradent davantage ou qu'ils ne dégradent les uns les autres.
- Au moment de la **consultation** (mise en place de méthodes de transport d'ouvrages du magasin au lieu de consultation, à l'aide chariots appropriés qui empêchent le mouvement et la chute

des documents, mise en place de méthodes de manipulation et de consultation préventives, de la part du personnel et du public).

- Au moment des **expositions** (en matière de supports des ouvrages, ou de degré d'ouverture envisageable pour chaque ouvrage, ou encore de taux de lumière à limiter au maximum, de façon à ce que les documents ne souffrent pas excessivement des expositions)¹ ;
- Au moment de la **numérisation** (à quoi faut-il prendre garde pour la conservation des documents quand on les numérise ?)² ;
- etc...

Dans cette perspective, différents métiers sont donc amenés à intervenir sur le patrimoine écrit, partageant ce même « état d'esprit » de conservation :

- Le *conservateur* ou le *directeur* qui décide de la politique générale de l'établissement ou du service : politique de mise en valeur, politique de mise à disposition des publics..., tout cela peut avoir un impact sur la conservation. Ainsi, une politique de mise en valeur par expositions qui ne prendrait pas en compte à la fois les contraintes matérielles des documents (exposer trop longtemps ou trop souvent certaines pièces), ou les conséquences prévisibles de la mise en valeur, dont l'une d'elles peut être une augmentation de la consultation, et qui ne mettrait pas tout en oeuvre pour que les ouvrages consultés puissent l'être de façon large et décente pour le lecteur (lui offrir en consultation des ouvrages entretenus, propres et en état fonctionnel de conservation) irait en quelque sorte à l'encontre de la mission de conservation des bibliothèques.
- Les *assistants* ou les *bibliothécaires* qui cataloguent du patrimoine écrit doivent

¹ Norme « Prescriptions de conservation des documents graphiques et photographiques dans le cadre des expositions », NF Z 40-010. AFNOR, juin 2002.

² Cf. Laurent Julliard : « Numérisation et conservation des livres et des documents graphiques » dans : Support Tracé (édité par l'ARSAG), n°7, 2007.

avoir un regard sur la conservation au moment de ces constats d'état réalisés au moment du catalogage, ou de la préparation d'expositions ou de recherches. Ce sont en effet des moments où l'ouvrage est examiné individuellement ; le temps d'un **constat** d'état n'est pas forcément très long ; une telle méthode permet ensuite d'établir des listes de besoin et d'organiser une politique efficace de conservation.

- Le *personnel agent ou magasinier* qui sera lui aussi au contact direct avec les documents au moment de l'extraction des rayonnages et du transport pour la consultation, du relevé et de l'examen hebdomadaire des conditions climatiques, ou dans les multiples autres occasions de préparation de livres ; l'ensemble des équipes lors de la mise en place des ouvrages pour les expositions, etc...
- Certaines circonstances permettent d'entrer en contact avec d'autres métiers « extérieurs » : les uns nous enrichissent en connaissances précises sur certains aspects de la conservation des livres (on pense notamment aux *microbiologistes* de la Bibliothèque nationale de France, ou du Centre de Conservation des Collections³ qui sont de si bons conseils sur l marche à suivre lors d'une infestation de micro-organismes, ou sur l'identification des moisissures ou encore sur les moyens d'y échapper...).
- Pour les autres, c'est souvent au bibliothécaire de les former en conservation : les *photographes* (ou les *opérateurs de numérisation*) pour une manipulation et une exposition à la lumière sans danger pour les livres.
- Il y a aussi et surtout peut-être tous les *personnels techniques* de l'autorité de

tutelle qui viennent réaliser travaux ou interventions diverses dans les magasins et qui n'ont souvent pas la moindre idée de la valeur et de la fragilité du patrimoine à la charge du bibliothécaire ni des conséquences que peuvent avoir sur les collections leurs interventions techniques (poussières, changements, même temporaires, des conditions climatiques, etc... : ainsi, le percement du moindre trou pour un câble d'électricité peut provoquer une accumulation de poussière qui peut être particulièrement nocive aux livres, alors que l'usage d'un aspirateur au moment même du percement peut être une solution facile et rapide à mettre en place...)

Tous ces métiers doivent donc impérativement avoir été sensibilisés aux fragilités et aux particularités des documents anciens : même en interne, on ne dépoussière pas, on n'entretient pas, on ne répare pas (surtout pas !!!), on ne relie pas des livres anciens et précieux comme des livres courants. Un excellent relieur sur des livres contemporains pourra faire des catastrophes sur un livre ancien, tant les techniques et les matériaux peuvent être différents. Chacun doit connaître son domaine d'intervention et surtout savoir où s'arrêter, le reste étant du ressort particulier du spécialiste.

Un exemple de collaboration essentielle entre métiers : la restauration

Ces métiers différents se doivent de *collaborer* dans un but commun : la meilleure préservation du livre. Ainsi, le dialogue entre *restaurateur* et *bibliothécaire* est particulièrement fructueux, et ce, tout au long du processus de restauration :

Au démarrage, le bibliothécaire seul peut faire le choix des ouvrages à restaurer : il le fait en fonction de l'état de dégradation, du type de dégradations (les dégradations qui

³ CRCC, Museum national d'Histoire naturelle, CP 21, 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 75005 PARIS, Tél. : 01 40 79 53 00, Fax : 01 40 79 53 12 ; <http://www.crcc.cnrs.fr/>



ne sont pas amenées à s'étendre ou qui ne mettent pas en danger le document ne sont pas forcément à restaurer), en fonction aussi des conditions de conservation dans lesquelles les documents seront replacés ensuite après la restauration (cf. *infra*), en fonction du futur usage du livre et en fonction enfin de la rareté de l'ouvrage et des particularités de l'exemplaire qui le rendent spécialement rare ou précieux pour l'établissement.

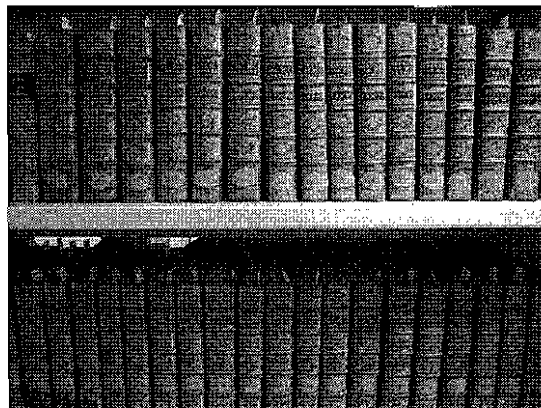
Mais ensuite, tout doit se faire en collaboration étroite avec le restaurateur :

- la description de l'état du document : en effet, pour lister et essayer d'expliquer les différentes avaries que celui-ci a subies, le regard de l'un et de l'autre, différents, enrichiront de manière essentielle une description indispensable et à conserver (pour avoir un témoin de l'état avant intervention) ;
- le projet de restauration, et du choix des options d'interventions : là encore, l'objectif du bibliothécaire, qui connaît les conditions de conservation dans lesquelles sera mis le document restauré, qui connaît également l'usage du document après restauration (consultation fréquente ou non, perspective d'exposition, etc...) viendra compléter celui du restaurateur, qui lui préconisera le choix de tel matériau ou de telle technique en fonction des possibilités offertes par les éléments d'origine, les dégradations visibles et l'usage annoncé du document.

- Ensuite, au cours du travail, le restaurateur peut être amené à rencontrer des difficultés imprévues, ou des éléments nouveaux, non décelables avant le démontage du document. Il doit alors avoir le réflexe d'en discuter avec le bibliothécaire, pour qu'ensemble ils décident d'éventuels changements par rapport au cap initial.
- La rédaction du dossier de restauration (cf. *infra*) est le témoin privilégié de cette collaboration entre bibliothécaire et restaurateur.

Et pourquoi ne pas envisager de compléter encore ce dossier individuel en consignait pour chaque ouvrage l'ensemble des événements qui lui arrivent (« exposé tant de temps à tant de lumière à tel moment », « désinfecté par x en 20xx », « numérisé par x en 20xx », etc...) Un tel dossier deviendrait alors véritablement le carnet de santé de l'ouvrage et permettrait ainsi à son responsable de prendre toutes les décisions en conséquences de cause (si les données de durée d'expositions ne sont pas consignées pour chaque livre, on est dans l'impossibilité de savoir pour chaque ouvrage si on a déjà atteint ou dépassé les quotas de lumière reçue, et quand on pourra l'exposer à nouveau sans danger pour lui...)

Manuel du patrimoine en bibliothèque ; sous la direction de Raphaële Mouren : Paris : Editions du cercle de la librairie, 2007. (Collection bibliothèques).





L'atelier de restauration de livres anciens ERASME : (Ensemble de Restauration et d'Aide à la Sauvegarde de la Mémoire Ecrite) de Toulouse

Crée en 1950, l'atelier de restauration (nommé ERASME depuis 1991) est le seul atelier public, avec ceux de la Bibliothèque nationale de France, à travailler pour d'autres établissements que celui dans lequel il est implanté. Il opère donc des restaurations sur des livres anciens pour la BM de Toulouse, le service du livre ancien de l'Université de Toulouse, et pour de nombreuses autres bibliothèques municipales ou universitaires de France.

Les travaux de restauration

L'atelier travaille pour l'extérieur à hauteur de 2/3 du temps et pour la BMT à hauteur de 1/3. Il accueille donc toutes les demandes de restauration de livres anciens en provenance des bibliothèques publiques, municipales ou universitaires. Après réception des documents et avec le projet de restauration du responsable du fonds à l'appui, l'atelier propose un devis. Si la Bibliothèque est municipale, la Direction du livre et de la lecture doit, après examen du devis, donner l'accord du Comité technique de restauration pour les documents appartenant à l'Etat.

Quels ouvrages restaurés?

La tendance actuelle de la conservation est de privilégier la conservation préventive et la mise en boîte de conservation, par rapport à la conservation curative que représente la restauration, qui doit intervenir seulement quand l'ensemble des autres moyens préventifs ont été mis en place et n'ont pu apporter de solution à tel problème précis de tel document. Il faut savoir en effet que le temps moyen de restauration passé par ouvrage est de 27 heures⁴. On comprendra vite que le budget à prévoir pour la restauration d'un ouvrage est important⁵, et

qu'il faut que l'ouvrage « vaille » vraiment cette somme d'argent (il peut le valoir parce que l'ouvrage est rare, parce qu'il a une valeur intellectuelle par rapport au fonds, parce que ses particularités d'exemplaire telles que des annotations, une reliure, un possesseur, un mode de fabrication spécial font de lui un document unique). Car avec le coût de restauration d'un document, on peut en mettre en boîte de conservation des dizaines d'autres, ou en faire dépoussiérer des centaines... Il faut aussi que l'ouvrage restauré puisse prendre place au retour de l'atelier dans des locaux où les conditions de conservation sont bonnes : à quoi servirait de restaurer à grands frais une reliure de parchemin souple qui, par cause de sécheresse de l'air dans lequel elle est conservée depuis longtemps, s'est rétractée, si c'est pour la remettre après restauration dans le même air trop sec ???... Les mêmes causes produiront les mêmes effets, et la rétractation se reproduira de nouveau au bout de quelque temps...

L'atelier restaure essentiellement des ouvrages reliés, mais aussi des documents en feuilles (manuscrits non reliés, estampes, affiches...), des journaux.

Les documents du XIXe siècle continuent de poser problème. En effet, leur constitution (papier souvent acide, techniques de reliure différentes de celles des siècles passés) ne permet pas aujourd'hui encore une intervention tout à fait satisfaisante et durable.

Les dossiers de restauration

Dès sa création, (sans doute était-il alors le premier en France), l'atelier consignait, pour chaque ouvrage traité, un descriptif plus ou moins important des opérations effectuées,

⁴ (statistiques établies sur 10 ans de restauration à l'atelier ERASME, 1998-2008).

⁵ Coût horaire de l'atelier ERASME : 33,50 euros en 2008.



ainsi que le temps passé à la restauration. Aujourd'hui encore, ERASME établit pour chaque ouvrage confié un dossier de restauration le plus complet possible, composé de 6 parties distinctes :

- la partie *bibliographique*, rédigée à partir des données consignées par le conservateur ou bibliothécaire responsable du fonds ;
- la partie *description de l'ouvrage* à comprendre comme description de l'ouvrage sans ses dégradations, rédigée par l'atelier sur analyse de l'ouvrage et sur lecture du dossier envoyé par le bibliothécaire ;
- la partie *description de l'état de conservation*, rédigée en fusionnant les données observées par le bibliothécaire et celles du restaurateur qui établit le dossier et le devis (l'idée générale en est que chaque point décrit en description de l'ouvrage ait une réponse en terme d'état de conservation) ;
- la partie *projet de restauration*, rédigée par le responsable du fonds, à laquelle répond les propositions de restauration de l'atelier ;
- la partie *devis*, avec des propositions de restauration, et une transcription en termes de temps estimé et en termes financiers de ces propositions ;
- enfin, la partie *bilan de restauration*, qui permet au restaurateur qui a effectué les opérations de noter éventuellement ce qu'il a découvert, les temps réels d'intervention, les matériaux utilisés etc...

Chaque dossier tient environ sur 6 à 8 pages A4. Il nous est en effet apparu que le manque d'information est, pour le chercheur ou le bibliothécaire, particulièrement difficile à supporter notamment quand il s'agit d'un ouvrage qui a été restauré et pour lequel on

s'interroge sur le type de tel ou tel élément avant les interventions. Ce dossier est une sorte de « carnet de santé », où devrait être consigné tout événement survenu à l'ouvrage.

Ce dossier est véritablement le fruit d'un travail collectif entre restaurateur et conservateur responsable de l'atelier : en effet, à tout moment leurs regards, différents, se complètent : l'un, plus technique, est essentiel pour mesurer le degré de tenue au temps de tel élément d'origine, de telle structure, pour dater telle technique ; le second, plus historique et pratique par rapport à la fonctionnalité de l'ouvrage, permettra d'en juger par exemple la rareté, la fréquence de consultation, la place dans la collection : les deux pourront alors prendre des options de restauration alliant les différentes contraintes.

Il nous semble par ailleurs que si on se trompe sur quelque chose (ce qui est toujours possible, parce que les matériaux employés peuvent être décrétés après coup nocifs, parce que des progrès sont faits dans l'analyse de telle technique, parce que l'erreur est humaine et que personne n'en est à l'abri !), une description détaillée permettra d'amoindrir au maximum cette erreur... Cette description est complétée par une série de photographies, prises avant, pendant et après restauration.

L'atelier se tient à la disposition de tous ceux qui voudront en savoir un peu plus, sur la restauration et sur la conservation de manière générale⁶...

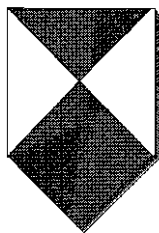
⁶ 05 62 27 69 11 ou 05 62 27 69 11. www.bibliothequedetoulouse.fr (rubrique « espace professionnel /vous êtes un collègue/accéder aux services aux professionnels / découvrez notre atelier de restauration »).



Un aspect majeur de la conservation préventive : l'élaboration d'un plan d'urgence

« Comité français du Bouclier bleu »

L'un des aspects majeurs de la conservation de collections, (patrimoniales ou non, d'ailleurs), est celui de l'action de prévention des sinistres (incendies, inondations, explosions, séismes et glissements de terrain, etc...) En effet, l'ampleur des dégâts est très différente si le sinistre survient dans un établissement où les sinistres ont fait l'objet d'une *prévention* (tout faire pour qu'ils n'arrivent pas) et d'une *prévision* (préparer la réaction et les interventions pour le moment où un sinistre arriverait quand même), où un plan d'urgence a été donc préparé, par rapport à s'il arrive dans un établissement qu'il prend totalement au dépourvu. Beaucoup de dégâts sont amplifiés par une mauvaise réaction, de mauvais gestes effectués par le personnel non sensibilisé ou non formé, ou par les pompiers non prévenus de l'aspect patrimonial des collections atteintes. Il est ainsi possible de réduire à néant des années entières de démarche de conservation au sein d'un établissement en quelques heures de déclenchement d'un sinistre quel qu'il soit (inondation ou incendie principalement).



Une aide pour les questions d'urgence : le CFBB et les sections locales

Dans l'élaboration de son plan d'urgence, toute bibliothèque quelle qu'elle soit, peut trouver de l'aide auprès du CFBB.

Le Comité français du Bouclier bleu (CFBB), association de professionnels et de particuliers pour la protection du patrimoine culturel français et la prévention des sinistres, est le relais en France du Comité international du Bouclier Bleu (ICBS). Il comprend des représentants des organisations créatrices : ICA (archives), ICOM (musées), ICOMOS (monuments et sites), IFLA (bibliothèques)⁷.

Le Comité français du Bouclier Bleu encourage fortement la création de *sections locales*.

Ainsi, la section locale Grand Sud ouest a été créée à Toulouse en juin 2006. Elle englobe les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Aquitaine et réunit les représentants de près de trente institutions en une cinquantaine de professionnels de tous les secteurs patrimoniaux⁸. Deux autres sections locales sont en cours de création, l'une à Paris, et l'autre en Normandie.

Les objectifs de la section locale Grand Sud Ouest ont été définis ainsi :

- promouvoir l'élaboration de plans d'urgence ;
- évaluer les risques propres à la région, notamment par la constitution d'une mémoire des sinistres qui s'y sont produits, tant la connaissance des sinistres passés peut aider à la prévention des sinistres futurs ;
- mutualiser les moyens et les matériels d'urgence ;
- former des personnels d'intervention (« des urgentistes du patrimoine ») ;
- rencontrer et sensibiliser les professionnels

⁷ <http://www.bouclier-bleu.fr/>

⁸ <http://www.bouclier-bleu.fr/sections-locales/section-interregionale-grand-sud-ouest-5.htm>



du secours et de la planification d'urgence (pompiers, préfectures, élus locaux, etc) afin d'intégrer le patrimoine à leur démarche.

Depuis la création, les différents groupes de travail de la section ont avancé sur un certain nombre de points :

- une base de données de fournisseurs (surtout régionaux) de matériels ou de prestations en cas d'urgence est en cours d'élaboration ;
- un modèle de convention pour la mise à disposition de locaux et de personnels est en cours de rédaction ;
- des séances de travaux pratiques sur les gestes à faire et ne pas faire en cas d'inondation sur différents types de matériaux sont programmées régulièrement ;
- un DVD de sensibilisation à la nécessité des actions de prévention et de prévision des sinistres vient d'être réalisé, à destination principalement des élus.

Il semble clair en effet que c'est au niveau local que le Bouclier bleu peut avoir le plus d'impact : au sein d'une même ville, les archives (communales, départementales), les bibliothèques (municipales, universitaires ou autres), les musées peuvent travailler ensemble sur ces problématiques. Ce sont par exemple les personnes chargées de la conservation et des collections anciennes qui, dans chaque établissement, sous couvert des directeurs, pourront mettre en place une organisation commune.

En effet, l'achat de matériel coûteux (refouleurs, bâches anti-incendie, etc...) pourra être mutualisé ; les listes de volontaires pour une intervention d'urgence pourront

se mixer entre établissements ; les locaux libres pourront être prêtés pour le stockage de collections sèches/humides/mouillées pour autant que tout cela ait pu être prévu, discuté, organisé à l'avance. Les listes des documents à sauver en priorité pourront se dresser en concertation.

De même, entre plusieurs collectivités (comme cela est en cours de signature par exemple entre les départements de l'Orne, la Sarthe, et de la Mayenne), des conventions peuvent être envisagées pour que, par exemple, les personnels puissent s'aider mutuellement (en terme de temps, de matériel, etc...)

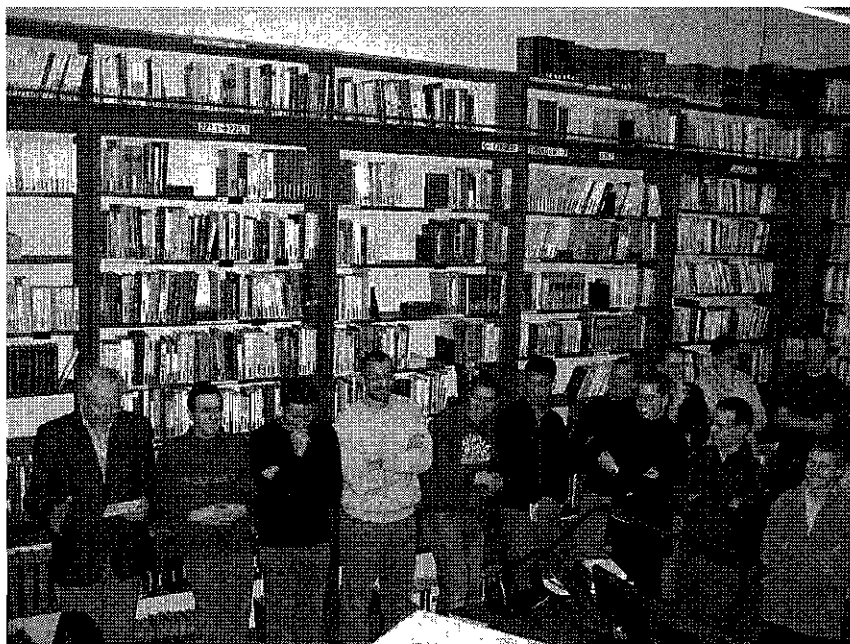
L'un des aspects importants, et particulièrement agréables il faut bien le reconnaître, du travail de la section locale du CFBB est le travail en collaboration entre les établissements. Les réunions regroupant des spécialistes de conservation des archives, des bibliothèques, des musées, sont, pour chacun d'entre nous, je crois, tout spécialement enrichissantes : les cultures, les façons de penser ou de réagir à un même type de problème sont souvent bien différentes et l'on a beaucoup à apprendre les uns des autres. De plus, dans la démarche plus qu'ardue que constitue la réalisation d'un plan d'urgence, travailler en parallèle et en réseau à la fois est véritablement un atout pour les personnes chargées de la prévention des sinistres, et donne ainsi plus de chances de réussite aux projets.

A noter qu'à l'occasion de la tempête du 24 janvier dernier, le CFBB a proposé d'offrir ses services pour aider des établissements culturels dont les collections auraient été endommagées par le vent ou les inondations qui ont suivi⁹. ■

⁹ http://www.bouclier-bleu.fr/images/fichiers/communique_presse_CFBB_26.01.09.pdf

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU SÉMINAIRE DES CARMES

Paris, jeudi 27 novembre 2008



Discours inaugural

de Robert SCHOLTUS

Toute bibliothèque a des allures de *purgatoire*. Des livres indénombrables y attendent leur salut, un salut qui ne leur viendra que par des lecteurs. Dans les bibliothèques d'autrefois, il y avait un *enfer* auquel étaient voués les livres licencieux et hérétiques, un enfer qui avait au moins le mérite de les protéger du feu, bien réel celui-là, des incendies comme à Alexandrie, des bombes comme à Sarajevo ou des autodafés que pratiquaient les nazis. On peut bien sûr estimer que tous ceux qui pénètrent dans une bibliothèque y trouvent aussi un petit coin de *paradis*.

Mais pour moi, la question est de savoir s'il y a une bibliothèque au paradis. La perspective du festin des noces éternelles m'inquiète quelque peu. Je redoute d'avoir à passer mon éternité à table, d'autant plus qu'« on ne lit pas à table » comme me l'a

rappelé tant de fois ma maman quand j'étais petit.

C'est pourquoi je nourris une affection secrète pour le grand écrivain argentin Borgès dont toute l'œuvre, luxuriante, baroque, ésotérique, est fondée sur le mythe de la *bibliothèque infinie* qu'il imagine comme « une sphère dont le centre véritable est un hexagone quelconque, et dont la circonférence est inaccessible ». Bibliothèque illimitée qui se présente comme un labyrinthe de galeries et de corridors qui s'entrecroisent, avec les glaces qui en doublent les apparences. Tous ceux qui s'aventurent dans le labyrinthe de la bibliothèque universelle comprennent rapidement qu'on ne peut pas en sortir car un livre vous renvoie toujours à un autre qui fait écho, à travers les siècles et, de rayon en rayon, à d'autres encore, pour finir par ne

plus former qu'un seul livre offert à une lecture infinie. Ce thème a été repris et amplifié par les grands bibliomanes que sont Umberto Eco mais surtout Alberto Manguel, auteur *d'une histoire de la lecture* et de *La Bibliothèque, la nuit* et le grand écrivain turc Enis Batur.

Au temps où j'étais directeur au Séminaire de Nancy, le bibliothécaire faisait chaque année visiter la bibliothèque aux nouveaux. Et il leur disait : « vous êtes ici dans un *tabernacle* ! ». Ce qui faisait rire tout le monde, mais ce qui signifiait qu'une bibliothèque est le sanctuaire de « réelles présences » selon le titre de Georges Steiner, qu'une bibliothèque n'est pas un cimetière de livres, un musée de livres, mais un espace de rencontre et de dialogue où nous devenons les contemporains du passé. Les bibliothèques ne sont pas peuplées de fantômes. Si fantômes il y a, c'est pour indiquer les livres absents pour cause d'emprunts.

Une bibliothèque est un organisme vivant et vivace comme une plante grimpante qui envahit les murs. Le bibliothécaire, à moins de couper cette plante, ne peut que lui indiquer la direction qu'elle doit prendre et à certains moments la tailler. Le bibliothécaire est au fond une sorte de jardinier tiraillé entre la passion de collectionner, de conserver et la nécessité d'élaguer, de désherber. J'ai d'ailleurs noté que dans le jargon de la profession on appelait *désherbage* le retrait des ouvrages trop rarement empruntés. Il paraîtrait à ce propos

que dans le 11^{ème} arrondissement un ancien parking souterrain accueillerait sur ses 5 kms de rayonnage une partie du désherbage des soixante bibliothèques municipales du quartier, 180 000 volumes !

Vous m'excuserez, les métaphores finissent par s'entrechoquer et à aboutir à un étrange portrait du bibliothécaire en jardinier perdu dans un labyrinthe ou en dévotion devant un tabernacle. Ces considérations poétiques et religieuses finiraient par occulter ce qu'il y a de pragmatique, de physique, de laborieux dans le service d'une bibliothèque.

Le travail du bibliothécaire est harassant, il doit choisir, acheter, étiqueter, classer, ranger, trier, déplacer, soulever. Les bibliothécaires sont d'humbles manutentionnaires au service de la vie de l'esprit et c'est la raison pour laquelle ils méritent ce soir d'être honorés et remerciés. D'autant qu'ils ont à lutter contre des ennemis redoutables : la poussière, mais on peut s'en accommoder ; les vers, les rats, les souris, l'humidité, mais ils semblent avoir épargné notre bibliothèque.

Reste les emprunteurs, j'entends ceux qui ne rendent pas les livres. Mais que faire ? Supprimer les emprunteurs ? Ce serait faire mourir tant d'auteurs qui attendent des lecteurs. Il faut beaucoup de sagesse aux bibliothécaires pour composer avec cette aporie et plus encore pour ne pas se laisser engloutir par l'immensité de la tâche. Merci à eux. ■



Robert SCHOLTUS et Odile DUPONT



Intervention

d'Odile DUPONT, vice-présidente de l'A.B.C.F.

Je suis très honorée et émue d'être au milieu de vous ce soir, auprès d'un de mes professeurs du cycle C, qui nous a offert notre premier cours de théologie, et c'était un grand bonheur de l'écouter.

On m'a demandé de vous parler. Je vais, bien sûr vous parler de ce que je connais un peu : les bibliothèques et notre métier de bibliothécaire. Nous avons un très beau métier : un métier de passeur, c'est sans doute là que nos vocations se rejoignent, mais la nôtre est plus humble, là où vous faites passer la foi, le souffle de l'Esprit, l'amour du Christ et du Dieu trinitaire, nous ne faisons qu'essayer de passer le savoir.

Si le métier de passeur de Dieu ne me semble pas touché directement par la technologie, en dehors du changement qu'elle induit dans la sensibilité et les comportements de nos contemporains, notre métier de passeur de savoir a réellement été révolutionné par l'accélération du progrès technique.

Etre bibliothécaire aujourd'hui, c'est savoir aider un lecteur à se retrouver au milieu d'un foisonnement d'informations, c'est lui faire comprendre qu'avant de commencer sa recherche, il faut se poser, se demander ce qu'on cherche vraiment et quels sont les meilleurs outils pour le faire.

Etre bibliothécaire, c'est de plus en plus être en réseau avec les autres professionnels pour mieux servir ses utilisateurs. Ainsi, nous nous réunissons dans le cadre de l'Association des bibliothèques chrétiennes de France, pour partager nos expériences, mettre en ligne notre revue dont chaque numéro a désormais une thématique : méthodologie, Pentateuque, œcuménisme en attendant les prochains, et pourquoi pas un numéro spécial théologie où

nous pourrions solliciter le père Scholtus pour une introduction et faire vérifier une bibliographie, par exemple?

Je profite de l'occasion qui m'est donnée de parler avec de futurs prêtres, responsables de paroisses, voire futurs évêques, pour vous donner conscience de l'importance des bibliothèques diocésaines qui sont au contact des communautés de chrétiens. Nous, professionnels, avons parfois l'impression que la charge matérielle qu'elles représentent occulte trop le rôle de passeur et de relais qu'elles jouent auprès des chrétiens dits de base. Nous avons la joie toutefois de constater, au fil des années, que les nouvelles recrues de ces bibliothèques sont des professionnels, souvent branchés, ce qui augure d'un avenir, on peut toujours rêver, où nous pourrions consulter le catalogue collectif des bibliothèques diocésaines. C'est notre rêve, au frère Jérôme Rousse-Lacordaire, président de l'ABCF et moi-même, ainsi que celui du bureau de l'association, dont trois membres sont bibliothécaires archivistes, jeunes et branchés!

En attendant, les bibliothèques de l'UDESCA travaillent ensemble pour réaliser un méta catalogue permettant d'interroger les catalogues des 5 cathos en même temps. C'est très technique, nous sommes en plein dedans et espérons une issue favorable dans l'année qui vient, si Dieu le veut.

Je ne veux pas vous retenir plus longtemps, mais ne veux pas fermer cette page sans vous dire ma reconnaissance pour votre engagement : vous êtes notre avenir et vous pouvez compter sur les bibliothèques pour vous aider à passer la foi. ■



CONGRÈS DE L'A.B.C.F.

Toulouse, 22-25 septembre 2009

Pré-Programme

« *Le Livre, les livres et l'œcuménisme* »

Mardi 22 septembre

Arrivée des membres en début d'après-midi.

15h : Table ronde organisée et animée par le Père Philippe MOLAC, professeur d'œcuménisme de la Faculté de Théologie de Toulouse, avec Monseigneur Guy LOURMANDE, vicaire épiscopal de Montauban, ancien secrétaire de l'épiscopat chargé des relations œcuméniques, le Hiéromoine JEAN, responsable des relations œcuméniques du patriarcat oecuménique et le pasteur VIDAL de l'Eglise Réformée de France de Toulouse.

19h30 : Dîner.

Mercredi 23 septembre

8h30-9h30 : Messe présidée par un représentant de Mgr Le Gall empêché.

9h30-10h30 : Conférence « *exégèse et confessions chrétiennes* », par Danielle ELLUL, enseignante en Écriture Sainte à la Faculté de Théologie et directrice du TEB de l'ICT.

11h-12h : Conférence « *Au temps de la Réforme et de la Contre-Réforme : le livre religieux occitan* » par le P. Georges PASSERAT, Président du Collège d'Occitanie et M. François PIC, bibliothécaire du CROM (Centre Ressources Occitanes et Méridionales) de Toulouse.

14h-16h : Carrefours réunissant les membres par catégorie de bibliothèques (bibliothèques diocésaines, bibliothèques congréganistes, bibliothèques universitaires et de recherche)

16h30 : Assemblée générale électorale.
Pendant le dépouillement : présentation du métacatalogue de l'UDESCA par Odile DUPONT.

18h : « Pot du [nouveau] président ».

.../...



Jeudi 24 septembre

9h-12h : visites de bibliothèques : Bibliothèque de l'Institut catholique de Toulouse ; Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse ; Bibliothèque des dominicains de Ranguel; Archives municipales ; Bibliothèque de l'Arsenal ; peut-être : Bibliothèque du Collège d'Occitanie. *Chacun en visitera deux en s'inscrivant au début du Congrès.*

14h-16h : Présentation du Bouclier bleu (J. DESCHAUX, Conservateur du « Patrimoine écrit ». Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine de Toulouse).

Le Comité français du bouclier bleu (CFBB) est une association régie par la loi de 1901. Elle cherche à développer la prévention, l'échange des cultures, la coopération transversale, la sensibilisation, la formation :

- la prévention, pour protéger le patrimoine culturel des effets des désastres, naturels ou non ;
- l'échange de « cultures » entre les spécialistes du secours, et les spécialistes de la protection physique du patrimoine culturel ;
- la coopération transversale dans notre pays entre les spécialistes du patrimoine culturel dans la préparation à la lutte contre les effets des sinistres ;
- la sensibilisation de tous à la fragilité du patrimoine culturel en utilisant toutes les techniques d'information ;
- La formation

16h30-18h30 : « *La maison Privat et l'édition catholique* », par Monsieur NIERES historien, professeur honoraire des Universités, auteur d'ouvrages chez Privat, précédé ou suivi d'une présentation des éditions Privat par leur directeur littéraire, Monsieur TERRANDE.

19 h : Dîner festif en ville – prélude à la journée « découverte »

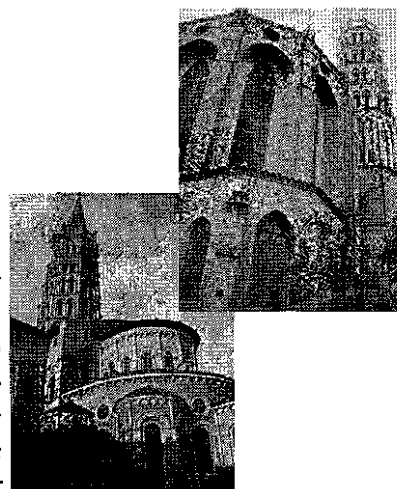
Vendredi 25 septembre

Découverte de Toulouse

Visite de Toulouse avec M. Christophe BALAGNA , Maître de conférence en histoire de l'art médiéval.

« *Saint-Sernin et les Jacobins : deux édifices exceptionnels de la Toulouse médiévale* »

La ville de Toulouse possède un patrimoine artistique de très grande qualité. La basilique Saint-Sernin et l'église des Jacobins en sont les deux joyaux. Ces deux monuments nous permettront d'apprécier à sa juste valeur l'influence de ces constructions dans l'évolution de l'art du Moyen-Age.





La Roche-sur-Yon, 12 décembre 2008

Compte rendu par Yann Celton

Nous nous sommes retrouvés à 16 représentants de bibliothèques diocésaines et de congrégations, à la bibliothèque de la Source, La Roche-sur-Yon, pour une journée d'échanges et de visites. Nous avons été heureux d'accueillir de nouveaux collègues et de partager ce qui nous anime à partir de 2 questions :

- 1) Qu'est ce que chacun a entendu de sa mission ?
- 2) Comment la bibliothèque participe à l'évangélisation, sous quelle forme ?

Le matin, en présence de Mgr Hubert Barbier, archevêque émérite de Bourges, nous avons évoqué le thème de la lettre de mission, qu'on l'ait reçue ou non, et plus généralement de ce que nous faisons, dans nos bibliothèques, en matière d'évangélisation. Fl. Capy ouvre le débat, en notant que bien souvent l'on ressent de la part des évêques un désir d'ouvrir et d'accompagner ces lieux, mais parfois aussi une difficulté dans le travail, un isolement pour certains. Ce paradoxe est illustré parfaitement dans l'une de nos bibliothèques : si l'évêque du lieu déclare : « un projet me tient à cœur, la bibliothèque », pour autant il ne donne ni moyens techniques, ni financiers, ni vue générale sur des objectifs à atteindre. A Sées, l'on évoque un objectif clairement patrimonial : préserver et communiquer un fonds ancien, mais aussi une ouverture au public. Ailleurs, les bibliothécaires n'ont pas en général reçu de lettre de mission, et les objectifs restent peu précisés. Naturellement la façade austère de la bibliothèque diocésaine de Rennes offre moins d'attrait que le rez-de-chaussée lumineux de La Source à La Roche-sur-Yon. Les lieux, ou ce que l'on en a fait, influent pour beaucoup sur l'impact de la bibliothèque auprès d'un public plus ou moins large.

A la Roche, on a beaucoup réfléchi à la question : des locaux récents et largement ouverts aux lecteurs, qui répondent présent : 250 adhérents, un lectorat très varié : prêtres, responsables de service, animateurs laïcs, enseignement privé et public... Outre les



M. Heckmann, dir. des Archives départementales de Vendée
Mlle Le Roy, bibliothécaire

fondamentaux d'adressant à un public classique (théologie, exégèse...), il s'agit pour les bibliothécaires, d'une manière générale, de saisir la culture d'aujourd'hui, de trouver quelques réponses aux questions du temps et trouver des clés de réponses à toutes les questions posées. La bibliothèque apparaît ainsi comme un seul recours. On trouve dans la salle d'accueil les nouveautés, mais aussi de nombreux présentoirs de revues grand public, *Panorama*, *La Vie*, *La Croix*, disponibles aux lecteurs qui volontiers entrent, lisent et ressortent, parfois sans rien demander, parfois en discutant avec la religieuse présente à l'accueil. Il s'agit pour les responsables de prendre en compte la personne, sans jugement. Une aide bibliographique peut être offerte aux lecteurs, sur des sujets variés, comme par exemple des « éléments sur les familles monoparentales dans la société d'aujourd'hui ». En outre, des liens se tissent avec la pastorale du diocèse, les services, des demandes concertées pour les achats. Une salle pour les jeunes, élément encore rare dans les bibliothèques diocésaines, accueille les enfants. Le fonds ancien est conservé à l'évêché à Luçon, où le P. Baudry, archiviste, exerce également les fonctions de bibliothécaire.

Le cas est plus simple dans les congrégations : les sœurs de Notre-Dame des Gardes précisent que leur bibliothèque de 40 000 volumes, destinée à la congrégation, répond aux trois priorités classiques de ce type d'équipement : la formation générale, la lectio,



les études poussées. « Il y a tout ce qu'il faut mais rien de trop ». Des liens avec Bellefontaine, avec le centre cistercien de Cîteaux, permettent d'esquisser un réseau.

Pour l'Université catholique d'Angers, les questions de lettre de mission et d'évangélisation interfèrent finalement peu dans la vie de la bibliothèque universitaire qui prête par an 77 000 ouvrages (avec comme livre le plus prêté... *La vie sexuelle* de Sigmund Freud !)

Mgr Barbier conclut notre matinée, en évoquant la pensée d'Olivier Roy : les religions déconnectées de la culture actuellement se développent. Or la foi ne se fait pas sans la culture. Il évoque ensuite en guise de conclusion les six points suivants :

1. Pour lui, la lettre de mission aide à entrer dans la mission générale, une lettre à la personne et /ou à la bibliothèque elle-même. Pour l'établir, la relecture des objectifs des prédécesseurs peut-être précieuse.
2. L'aspect patrimonial demeure important, un patrimoine en construction, qui évolue en fonction des demandes.
3. Quelle ouverture au public ? On retrouve dans certaines pratiques des bibliothèques l'héritage des services anciens. Il faut donc engager le dialogue avec le public, au service d'une culture et d'un échange.
4. Les liens dans le diocèse, ou inter-diocésains, avec l'université, avec les lieux de base comme Cîteaux sont naturellement à privilégier.
5. Ne pas négliger dans ce dispositif l'importance des bénévoles et de leur formation.
6. Enfin, la bibliothèque, son travail d'évangélisation se coule dans une histoire. Chaque diocèse a la sienne, comme l'illustre la diversité des témoignages précédents. Il importe donc de prendre en compte l'aspect local pour savoir d'où l'on vient et où on veut aller.

L'après-midi est consacrée à une visite aux Archives départementales de Vendée toutes proches.



Leur directeur M. Heckman et la bibliothécaire des archives Melle Emmanuelle Le Roy présentent quelques livres anciens, ayant un lien avec l'histoire religieuse en Vendée, notés d'ex-libris révélateurs. Une visite dans les magasins permet de voir quelques grands formats, cartes et affiches. Puis, de retour en salle, le directeur présente le nouveau site Internet des archives, ouvert le 10 décembre 2008 : <http://archives.vendee.fr/>, site ambitieux et remarquable. On y trouve, outre les inventaires des archives, le catalogue en ligne de la bibliothèque des archives, mais aussi de nombreux documents numériques : l'Etat-civil en ligne devient de plus en plus répandu ; à côté, le cadastre napoléonien, de nombreuses planches... et, dans la partie bibliothèque, deux journaux locaux, mais surtout la totalité des bulletins diocésains de Vendée, inventoriés, numérisés, téléchargeables dans leur intégralité. Ce travail de numérisation s'est fait en concertation avec la bibliothèque de l'évêché de Luçon, qui a comblé les éventuelles lacunes des archives départementales. Le site ne cessera pas de s'enrichir, il est prévu d'y mettre prochainement la *Semaine religieuse de Luçon* (depuis 1876) mais aussi des Ordos et rituels. Un thésaurus développé par les archives départementales de Vendée permet de retrouver aisément les éléments recherchés. Rarement département n'est allé aussi loin dans le développement d'un site web et n'a mis en ligne autant de documents relatifs à l'histoire de l'Eglise locale. Le groupe est impressionné par la démonstration, et remercie le directeur des archives pour ses explications et la visite du bâtiment.

Merci également à Florence Capy et Jacques Cougnaud pour avoir accueilli le groupe et organisé cette journée. ■



L'homme et le monde à la lumière de l'Évangile

Allez puiser à



À la fois bibliothèque chrétienne et centre de documentation, « La Source » offre, à tous ceux qui en poussent la porte, des trésors de savoirs et de spiritualité. Florence Capy, sa directrice, en ouvre les arcanes aux lecteurs d'Église de Luçon.



La Source a pris... sa source alors que le Grand séminaire de Luçon fermait ses portes. Mgr Paty fit alors transférer son fonds de livres à La Roche-sur-Yon, dans une petite bibliothèque. En 1992, le bâtiment actuel est construit dans l'enceinte de la Maison du diocèse et ouvert à tous les diocésains. Au départ, deux prêtres, Jean Néraud et Paul Turbé, en ont la responsabilité, puis en 1997, une laïque, Elisabeth Hamard. En 2002, Florence Capy arrive à la direction, le Père Jacques Cougnaud assurant une présence régulière, notamment dans le domaine des achats.

La lettre de mission que l'évêque adresse alors à la directrice révèle la raison d'être et la mission de La Source : formation et approfondissement de la Foi.

Les richesses de La Source

Que peut-on découvrir, lire, regarder à La Source ? D'abord des collections complètes des ouvrages fondamentaux comme « Sources chrétiennes », les textes des Pères de l'Église, base

de la lectio divina. Puis des études, des ouvrages de sciences religieuses qui reflètent l'ensemble des spécialités, des courants de pensée, des spiritualités : Bible, œcuménisme, liturgie, théologie, morale, sociologie, catéchèse, philosophie, anthropologie, psychologie, histoire, géographie, sciences sociales, histoire de l'art religieux, dialogue interreligieux, etc.

Horaires d'ouverture La Source Bibliothèque et centre de documentation

56 rue Maréchal Joffre
La Roche-sur-Yon
Tél 02.51.44.15.50.

Lundi : 14h30 à 18h
Mardi : 13 h30 à 17h
Mercredi : 9h30 à 12h
et 14h30 à 18h
Jeudi : 13h30 à 17h
Vendredi : 14h30 à 18h
Samedi : 9h30 à 12h

Ouvert à tous
Adultes, jeunes et enfants



« Autant de portes d'entrée qui permettent au lecteur de grandir dans la Foi », résume Florence Capy.

La Source est un lieu à gestion professionnelle, animée par une permanente, un appui en secrétariat assuré par la Maison du diocèse et une équipe de 18 bénévoles. Elle dispose d'un système informatique spécialisé et applique la même rigueur d'analyse et de gestion que les bibliothèques publiques. Car *« on ne s'invente pas bibliothécaire »*. Ce professionnalisme assure d'ailleurs la reconnaissance de La Source par ses homologues du secteur public ou privé, celle aussi des bibliothèques universitaires. En plus de son fonds Vendée, elle assure également le lien avec la bibliothèque de l'évêché et les archives du diocèse.

Préalablement repérés, dans les recensions des médias par exemple, les livres neufs, acquis par l'intermédiaire de la librairie Siloë, fournisseur privilégié et partenaire majeur, font d'abord l'objet d'une réception qui collecte

toutes leurs données physiques. La description intellectuelle, fondée sur la cote Dewey et des mots matières, revient à Florence Capy. Les ouvrages sont désormais parfaitement répertoriés, prêts pour la saisie informatique, la couverture et le rangement... à la bonne place. Ils peuvent être consultés sur place, puis empruntés six mois après leur entrée. Il en va de même des supports audiovisuels, DVD ou films, souvent utiles à l'animation de débats.

Deux cent cinquante abonnés, de tous âges, constituent le "noyau dur" de la bibliothèque : prêtres, religieux et religieuses, laïcs engagés dans l'Eglise, enseignants, éducateurs, familles, étudiants... La Pastorale de la famille, le service des Vocations sont très demandeurs de recensions ciblées.

Un centre de documentation

La Source est aussi un centre de documentation très complet. On y trouve toute la presse nationale, générale et spécialisée, autour des Religions et de l'Eglise. Les journaux et les revues s'intéressent de très près à la vie de l'Eglise et abordent des thèmes comme les questions familiales, la précarité, l'immigration. Toutes ces revues sont conservées à la Source pendant une petite dizaine d'années.

Chaque visiteur peut donc trouver des documents qui correspondent à sa sensibilité ou à sa recherche. *« Il ne s'agit pas de savoir qui, de "Famille chrétienne" ou de "Témoignage chrétien" est*





le meilleur, souligne Florence Capy, l'important est que le lecteur chemine et trouve des réponses à sa quête personnelle ». Deux ou trois propositions sont d'ailleurs présentées pour élargir la perspective. La Source se révèle ainsi comme un lieu d'écoute, anonyme, calme, respectueux de tous, un lieu aussi de discernement et de première annonce de la Foi. Aujourd'hui intégrée physiquement dans le pôle proposition de la foi, la salle Mgr Paty, nouvellement construite, matérialise le lien Source-catéchèse.

**« Venez et voyez »
(Jean 1, 39)**

Au cœur de la Maison du diocèse, dans un espace à la fois neutre et fédérateur, La Source se transforme par-

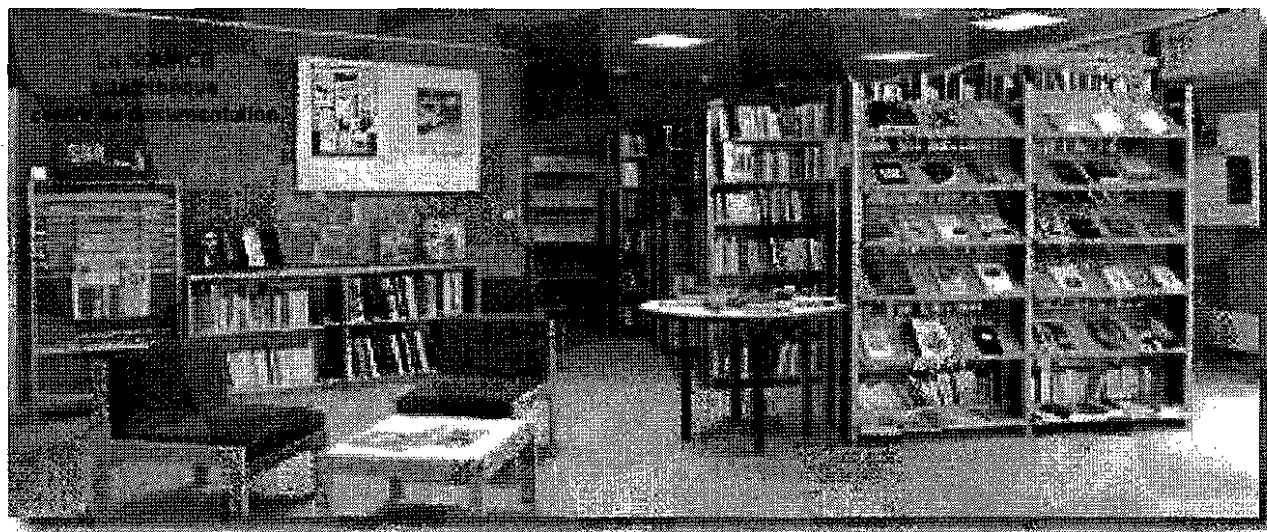
fois en « temple » de l'art. Pas une galerie, non, mais une halte où sculptures, tableaux, objets d'art permettent d'approcher autrement un courant spirituel, un mouvement, une dimension de l'Eglise universelle. Une façon aussi d'éveiller les regards à la beauté et à l'intériorité.

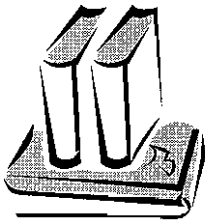
Un lieu d'évangélisation

Au début de cette année, lors d'une rencontre des responsables des bibliothèques diocésaines du Sud-Ouest, le cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux, rappelait justement leurs trois missions : un outil de culture, de formation, d'évangélisation. « Nos bibliothèques doivent être également pensées comme des lieux possibles d'évangélisation, soulignait-il. Cela peut être vrai pour des chercheurs, des étudiants, mais aussi pour ceux qui ont besoin de parler, pour ceux et celles qui entrent en contact avec l'Eglise ou la Foi chrétienne ».

A l'évidence, la Source est bien dans cette voie-là.

Gilles BÉLY

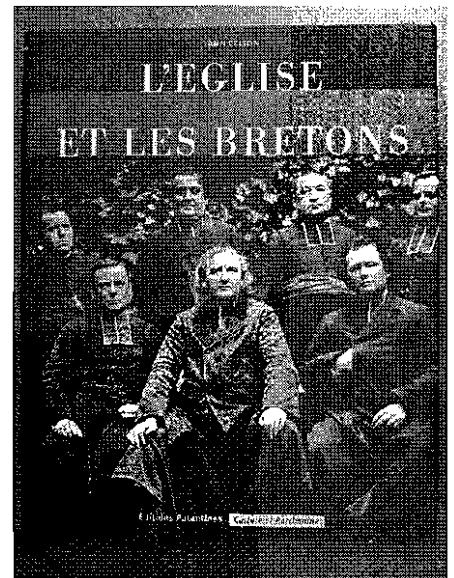




Celton, Yann,
L'Eglise et les Bretons. De la Révolution au XXI^e siècle,
 collection Culture et Patrimoine, Plomelin, Editions Palantines, 2008, 191 p.

Depuis l'arrêt de la collection très universitaire « Histoire des diocèses de France » chez Beauchesne, les historiens se sont essayés à versions pour écrire l'histoire globale d'un diocèse. Dernièrement deux anniversaires de deux jeunes diocèses ont donné lieu à la publication de deux ouvrages très différents (Grascœur, Dominique, *Bicentenaire du diocèse 1802-2002. Les évêques de Versailles, Châteaufort*, Editions Soceval, 46 p. ; Bouttier, Jean, Cherel, Gaston, Landais, Bernadette, Tonnelier, Constant, *Le diocèse de Laval a 150 ans 1855-2005. D'hier à aujourd'hui. Regards*, Laval, Association diocésaine de Laval, 2004, 333 p.) et notre collègue archiviste diocésain du Puy, l'abbé Pierre Cubizolles, a tenté une sérieuse et imposante histoire de son diocèse depuis sa création (*Le diocèse du Puy-en-Velay. Des origines à nos jours*, Nonette, Editions Créer, 2005, 525 p.).

Avec *L'Eglise et les Bretons*, Yann Celton, archiviste et bibliothécaire diocésain de Quimper, renouvelle totalement le genre. A vrai dire, le titre est trompeur puisque l'auteur, maîtrisant parfaitement l'histoire de l'Eglise de France et en Bretagne en particulier, traite presque exclusivement du diocèse dont il garde la mémoire. Il a par ailleurs pris le parti de se consacrer uniquement à l'histoire contemporaine. En six chapitres, presque égaux, chronologiques et thématiques à la fois, épaulé par treize autres auteurs auxquels sont dus des encadrés bienvenus, il réalise avec un grand talent, justement reconnu dans la préface par Yvan Tranvouez, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bretagne occidentale, une synthèse inédite et remarquable de l'histoire des deux derniers siècles du diocèse de Quimper. L'essai est d'autant plus réussi qu'il est servi par une iconographie abondante et exceptionnelle, fidèlement restituée par l'éditeur et légendée avec soin par l'auteur.



Les chapitres 1 et 3 concernent les périodes 1790-1890 et 1890-1920. Après avoir traité de l'Eglise constitutionnelle, l'auteur rappelle les difficiles débuts de l'Eglise concordataire puis traite de la formation du clergé, des congrégations religieuses et de leur essor à l'étranger, de l'enseignement catholique, fortement implanté en Bretagne, des missions paroissiales, des œuvres diverses (notamment la fondation du journal Ouest Eclair en 1899) évoquant le parcours de célèbres figures locales (La Mennais, Renan, l'abbé Gayraud, etc.).

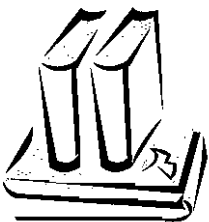
Le chapitre 4, intitulé « Adaptation et transitions », s'intéresse à la séquence 1920-1950 rappelant l'émergence et l'essor des mouvements d'Action catholique (la JOC dès 1927, la JAC dès 1929), le rôle fédérateur des patronages et des colonies de vacances. Quant au dernier chapitre qui va de 1950 à nos jours, il ouvre des pistes pour étudier cette « chrétienté qui se cherche », incarnée par l'histoire mouvementée de l'abbaye de Boquen relevée en 1936, surmontant les épreuves de la seconde guerre mondiale et la crise de la fin des années 1960. Trois événements marquent les deux derniers tiers du XX^e siècle : l'inauguration du monument aux morts régional (1936) et la visite de Jean-Paul II à Sainte-Anne d'Auray (1996), la Mission de Brest (1958). L'auteur conclut sur l'impression, à l'aube du XXI^e siècle, d'un dynamisme réel et d'un avenir incertain rappelant exactement les conditions du début du XIX^e siècle.

Les chapitres les plus intéressants concernent la religiosité et la culture bretonnes. Les pardons, le culte de la Vierge et de sainte Anne, la lecture dominicale du *Buez ar Zent* (*Vie des saints*), la translation des ossuaires avec décolllement des chefs, la piété maritime sont analysés avec grand soin. Bretonnant lui-même, Yann Celton évoque largement les livres religieux édités en breton : le premier catéchisme (1576), le *Buez ar Zent* (1636), le premier recueil de cantiques

(1641). Il rappelle également les grandes heures du théâtre populaire breton, des fêtes bretonnes *Bleun-Brug* (celui de Saint-Pol de Léon notamment où toutes les reliques des saints fondateurs des diocèses bretons se réunirent et où l'on décida le renouveau de l'abbaye de Landévennec), mais aussi le militantisme linguistique de Mgr Duparc, évêque de Quimper très souvent cité dans l'ouvrage, et de Mgr Favé. Historien de l'architecture, l'auteur évoque rapidement la création artistique locale insistant sur le renouveau de l'art sacré avec l'Atelier breton d'art chrétien (1929).

Malgré certaines lacunes il est vrai peu commerciales (cartes, listes des évêques, index, appareil critique même restreint), *L'Eglise et les Bretons* demeure un véritable ouvrage de référence qui séduit à la fois les chercheurs et les amateurs et qui incite tous les lecteurs à suivre la voie ouverte par notre collègue « archiviste exemplaire, bibliothécaire efficace, historien scrupuleux » (Y. Tranvouez).

Frédéric Vienne



Rivier, Alix, *Aide - mémoire d'informatique documentaire.*

Collection Bibliothèques, Paris, Electre - Editions du Cercle de la Librairie, 2007, 156 p

Après un rappel du contexte qui inclut des définitions générales concernant l'informatique, et les réseaux informatiques, l'ouvrage définit les concepts fondamentaux : système de recherche documentaire, indexation, notion de tri, intégration des langages documentaires. Il présente ensuite les systèmes de gestion documentaire classiques, les réseaux de bibliothèques, l'informatique documentaire moderne qui présente aussi bien le traitement du document numérique que les moteurs de recherche, les portails et l'influence de l'utilisateur avec le développement du Web2.

Le dernier chapitre concerne l'intégration des ressources : recherche fédérée, génération de liens contextuels et interopérabilité. Les annexes comportent une terminologie informatique courante bien précise, permettant de conforter des notions qui peuvent être assez floues tant qu'on n'a pas été impliqué dans des projets informatiques conséquents. La bibliographie thématique est abondante, suit le plan de l'ouvrage, les liens ont été vérifiés en juillet 2007. Suit une liste conséquente de sigles, bien utile également dans ce domaine. L'ouvrage se termine par un index détaillé qui permet de picorer l'information recherchée.

Cet aide - mémoire d'informatique documentaire est un excellent vademecum pour tout bibliothécaire qui s'apprête à monter un projet informatique. Personnellement, j'en ai trouvé la lecture facile alors qu'habituellement les ouvrages techniques me tombent un peu des mains. Je vous le recommande donc si vous envisagez de vous lancer dans un projet informatique. Sa lecture est un excellent moyen de rendre le dialogue avec les informaticiens facile.

Odile Dupont

Mise en ligne des deux mémoires d'études de Mme Sheza Moledina

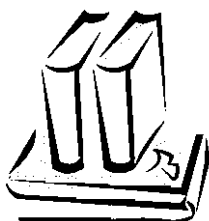
- **Mémoire de D.E.A. : "La Bibliothèque jésuite de Jersey : constitution d'une bibliothèque en exil (1880-1940)":**

Notice bibliographique : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1982>

- **Mémoire de Maîtrise: "La Bibliothèque du Centre culturel et spirituel de la Baume à Aix-en-Provence"**

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1832>

Ces deux documents sont consultables par tous et même téléchargeables.



Sommaire

Le mot du Président	1
----------------------------------	----------

Dossier – La conservation au jour le jour et la prévention en matière de patrimoine écrit sous la direction de Jocelyne Deschaux.

Patrimoine écrit : pour une conservation « au jour le jour »	2
L'atelier de restauration de livres anciens ERASME de Toulouse (Ensemble de Restauration et d'Aide à la Sauvegarde de la Mémoire Ecrite)	6
Un aspect majeur de la conservation préventive : l'élaboration d'un plan d'urgence (Comité français du Bouclier bleu)	8

Bibliothèque du Séminaire des Carmes - Paris, 27 nov. 2008

Discours inaugural de Robert Scholtus	10
Intervention d'Odile Dupont, vice-présidente de l'A.B.C.F.	12

Congrès de l'A.B.C.F. - Toulouse, 22 au 25 septembre 2009

« <i>Le Livre, les livres et l'œcuménisme</i> » Pré-programme	13
---	-----------

Rencontre des Bibliothécaires diocésains

de la province ecclésiastique de Rennes - La Roche-sur-Yon, 12 décembre 2008

Compte rendu par Yann Celton	15
------------------------------------	-----------

Bibliothèque diocésaine « La Source » - La Roche-sur-Yon

L'homme et le monde à la lumière de l'Évangile. Allez puiser à la Source... ..	17
--	-----------

Recensions

Celton, Yann, <i>L'Église et les Bretons. De la Révolution au XXI^e siècle</i> , collection Culture et Patrimoine, Plomelin, Editions Palantines, 2008.	20
Rivier, Alix, <i>Aide - mémoire d'informatique documentaire</i> , collection Bibliothèques, Paris, Electre - Editions du Cercle de la Librairie, 2007. .	21
Mise en ligne des mémoires de Mme Sheza Moledina	21

ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES CHRÉTIENNES DE FRANCE - ISSN 1773-2565
(Siège social : 6, rue Regard - 75006 Paris - adresse réservée à la correspondance officielle)
Tirage de ce numéro : 260 exemplaires - Prix : 10 €

Directeur de la publication : Gilles BOUIS - Bibliothèque diocésaine de Nice
Maison du Séminaire - 29 Boulevard F. Pilatte 06300 NICE -
Tél. : 04 92 09 55 19 - Fax : 04 92 09 53 29 – Courriel : bibliotheque@diocese06.fr

Imprimé par : Direction des Œuvres Diocésaines - 23 Avenue de Montciel 39000 LONS-LE-SAUNIER